

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2024-07-002

L'an deux mille vingt-quatre et le 04 juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 21 juin 2024, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Éric CHARRE, Brice BOUVIER, Marie-José ESTEVA, Quentin FALCOZ, Agnès DELCOR, Emilie BOULET, Mathieu GARRIGUE, Ludovic THIVOLLE, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Virginie SPITZ

Absents :

Mme Laetitia TISSEYRE donne procuration à M. Brice BOUVIER

Mme Angélique FOUSTER donne procuration à Mme Marie-José ESTEVA

Monsieur Mathieu GARRIGUE a été élu secrétaire de séance.

SPANC 66

Modification des statuts et du règlement de services

M. le Maire délégué titulaire au SPANC66 explique que le conseil Syndical du SPANC66 a approuvé en date du 28 mars 2024 l'actualisation des statuts et la modification du règlement de service.

Les statuts ont été également modifiés sur les points suivants :

- Modification de l'article 4 des statuts su Syndicat Mixte pour fixer son siège social dans les bureaux situés au Bureau du Parc, allée de Barcelone, Bâtiment C à 66350 Toulouges.
- Mettre à jour le règlement de service avec la nouvelle adresse.

M. le Maire donne lecture des modifications du SPANC 66 tels que modifiés par les délibérations N°09/2024 & 12/2024.

M. le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ces modifications

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

APPROUVE les modifications statutaires ci-dessus,

DONNE tous pouvoirs à M. le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception en préfecture
066-21660056-20240704-202407002-DE
Date de télétransmission : 05/07/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024



Monsieur Le Maire
Christian PALLARES